

Sujet raisonnement partie 3 de l'épreuve composée (durée 2 heures).

Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points) : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez les contraintes qui pèsent sur les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement.

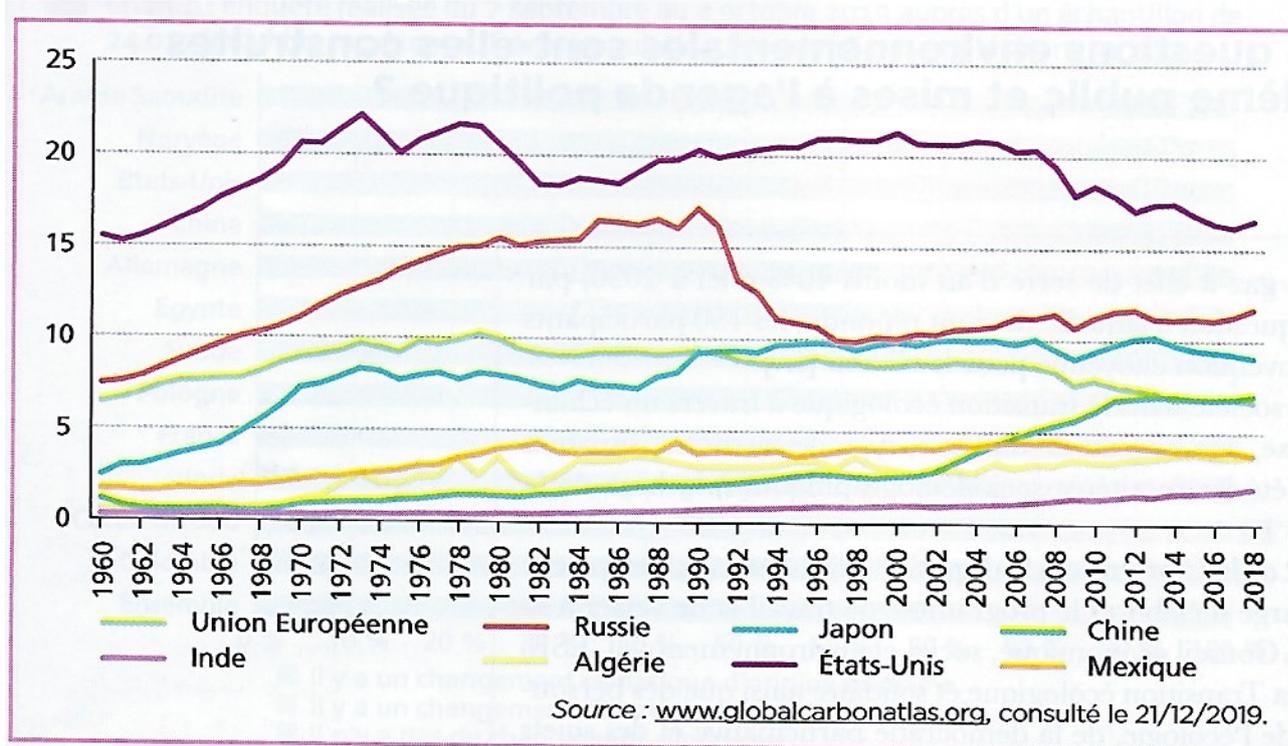
Cette partie comporte trois documents.

Document 1.

Il est beaucoup plus difficile de mobiliser quelqu'un pour « sauver la planète » que pour améliorer sa situation personnelle. On peut le déplorer d'un point de vue moral, mais c'est ainsi. [...] L'argument est connu : la France représente à peine 1 % des émissions mondiales de GES [gaz à effet de serre] ; ce constat alimente donc la crainte que les efforts de notre pays pour réduire ses émissions se diluent au niveau international et restent sans effet sur la situation globale - surtout si les pays fortement émetteurs ne font pas d'efforts de leur côté. Cette crainte en alimente une seconde : que la France fasse preuve de naïveté en visant une réduction forte de ses émissions, alors qu'elle-même est déjà très faiblement émettrice par rapport à ses concurrents et partenaires, et qu'elle finisse par payer sa « vertu écologique » par une perte de compétitivité. Ce type d'arguments [...] contribue fortement à freiner la mobilisation pour réduire les émissions de GES.

Source : Extrait du rapport d'information n° 511 (2018-2019) de Ronan Dantec et Jean-Yves Roux, fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective, déposé le 16 mai 2019, sur « L'adaptation de la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 ».

Document 2. Émissions de CO₂ par habitant (en tonnes).



Document 3.

Les efforts des pays développés en matière de financement climat se trouvent à un stade critique. Il ne reste plus que deux ans jusqu'à la date butoir avant laquelle ils se sont engagés à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement. [...] L'engagement de 100 milliards de dollars à un rôle central à jouer pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et s'adapter aux impacts du changement climatique. L'an dernier, des millions de femmes et d'hommes parmi les plus pauvres dans le monde ont essuyé les ravages du changement climatique : de la terrible saison des ouragans dans l'Atlantique aux inondations catastrophiques en Asie du Sud ou encore aux 20 millions de personnes menacées de famine en Afrique de l'Est. Il est urgent de répondre aux besoins croissants en matière de soutien financier pour les populations et les pays qui ont le moins contribué au changement climatique mais en pâtissent le plus. [...] D'après les données de l'OCDE, nous estimons [...] l'assistance nette spécifique au climat¹ [...] entre 16 et 21 milliards de dollars par an.

Source : Oxfam, 2018 : *Les vrais chiffres des financements climat, 2018*
<https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/2018-les-vrais-chiffres-des-financements-climat/>

1. Aide effectivement reçue par les pays en développement.